



MAIRIE D'ARTENAY

CANTON DE MEUNG-SUR-LOIRE

45410 ARTENAY

☎ 02 38 80 40 17

Fax : 02 38 80 01 98

e-mail : MAIRIE.ARTENAY@wanadoo.fr

Communauté de Communes de la
Beauce Loirétaine
Monsieur le Président
1 Rue Trianon
45310 PATAY

Nos Réf. :
GG/2017

Arténay,
le 13 juin 2017

Objet : saisine de l'EPCI compétent en matière de document d'urbanisme - déclaration de projet et mise en compatibilité

Monsieur le Président,

Au regard de la compétence obligatoire « *Définition, élaboration, approbation, suivi, révision et toutes interventions nécessaires aux Plans Locaux, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes* », je tiens par la présente vous saisir afin que vous puissiez au titre de cette compétence, mener la procédure de « déclaration de projet – mise en compatibilité » du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Arténay liée au projet porté par la société AREFIM.

En effet, Les procédures de révision ou de modification ne permettent pas de prendre en compte ce type de projet qui relève de la procédure dite de DP/MEC. Le projet porté par ce pétitionnaire sur le lotissement Autroche de la ZAE interdépartementale d'Arténay – Poupry nécessite la modification rapide et par la procédure idoine du PLU communal. Le projet implique, à des fins d'implantation d'un nouvel entrepôt, de rogner de quelques dizaines de mètres la bande d'inconstructibilité liée à la bretelle d'accès de l'autoroute A10.

Je m'engage à solliciter l'avis du Conseil municipal d'Arténay dans les meilleurs délais sur ce dossier important pour l'économie du territoire et j'émetts d'ores et déjà un avis favorable à la présente déclaration de projet.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments cordiaux.

Le Conseiller Départemental - Maire,



Pascal GUDIN